

Amies Mollanaises, Amis Mollanais,

En ce début d'année 2014 les six élus de « Mollans Autrement » vous souhaitent que vos vœux se réalisent.

Nous arrivons au terme du mandat que vous nous avez confié en 2008. Chacun d'entre nous va reprendre sa route, certains sur une autre liste vont solliciter vos suffrages. D'autres, pour des raisons personnelles ne renouvelleront pas leur candidature.

Soyez cependant assurés qu'au cours de ces six années écoulées notre groupe, minoritaire au sein du Conseil Municipal, a œuvré au mieux des intérêts de la commune. F.DUVILLARD, J.L FOURTEAU, M.GUIGUE, J.N LE NOUVEAU, A.MONGE, J.P ROCHI

C'est le moment de faire le BILAN.

-DROIT :

Dès le début du mandat, et tout au cours, nous nous sommes engagés pour le respect de vos droits.

Nous avons dû, seuls, mener une procédure jusqu'au Conseil d'Etat pour rappeler le Droit des Electeurs et faire reconnaître un sixième élu pour notre liste.

-INFORMATION :

Nous nous sommes efforcés de vous tenir au courant avec les seuls moyens dont nous disposions : INTERNET site de Mollans (<http://www.mollanssurouvez.com>) Rubrique « Citoyens », mis à notre disposition grâce à MM FLEGON et Jacques THIBAUT que nous remercions.

Vous pouvez encore y consulter sous le titre des ECHOS les différents « comptes rendus » des Conseils tout au cours de la mandature.

A votre écoute nous avons fidèlement rapporté vos préoccupations, défendu vos droits auprès d'une majorité et d'un maire peu habitués à entendre ce qui ne leur convenait pas.

Dès le 11 août 2008 par écrit, nous rappelions au maire les priorités.

-MEDIATHEQUE :

Alors que le chantier de la Médiathèque était bloqué depuis de longs mois (rappelez vous en avril on en était à la toiture, d'ailleurs inachevée) nous sommes intervenus sans relâche afin que le chantier soit mené à bonne fin.

-RESEAU D'EAU :

Constatant dès notre arrivée le vieillissement du réseau d'alimentation en eau potable nous avons relancé la communication d'une étude diligentée par le maire. Un véritable plan de rénovation sur 10 ans a été voté pour un montant de 998 900 € Où en est-on ? Aucune information en retour du maire sur sa mise en œuvre qu'il a fallu déchiffrer, imparfaitement, à travers la comptabilité de la commune.

-LE PLAN LOCAL D'URBANISME PLU. STATION D'EPURATION :

Monsieur le Maire ne pouvait méconnaître notre opposition, motivée, à son projet hétéroclite où la somme d'intérêts particuliers ne constituait en aucun cas véritablement un PLAN.

L'information quasi confidentielle de Monsieur le Maire, réduite à sa plus stricte expression légale, nous a amené à vous prévenir, par voie d'affichage, du démarrage de l'enquête publique.

Tant auprès du commissaire enquêteur que de l'administration préfectorale nous avons fait part de nos observations (les « ECHOS » du 2 novembre 2011).

Nous avons appelé l'attention des autorités compétentes sur le choix de l'emplacement de la station d'épuration, en zone inondable, en vain.

Nous n'ignorions pas l'urgence des travaux puisque la nécessité d'une nouvelle station était avérée depuis 1992 et qu'une mise en demeure avait été adressée à la commune en 2005.

Le choix, très ciblé, du Maire et de sa majorité ayant été confirmé, il faudra bien assumer dès 2014 le surcoût de ce choix (le montant de la station serait de l'ordre de 2 600 000 €). Il y aura lieu d'ajouter à cet investissement le coût de fonctionnement qui devrait avoisiner les 50 000 € par an, à la charge du budget de fonctionnement de l'eau.

.La mise en route de la station pourrait intervenir au 1^{er} trimestre 2014.

Il faut croire que nos objections n'étaient pas infondées, puisqu'à la requête de particuliers le Tribunal Administratif a annulé en 2013, la totalité du PLU.

-IMMOBILIER :

Nous avons soutenu la rénovation du parc immobilier locatif de la commune (Cure, Poste, école) et les investissements consécutifs.

Et nous avons approuvé la politique d'intégration d'HLM dans le village à l'initiative du maire.

Par contre l'attribution de ces logements, sur quels critères ? ...fut du seul ressort du Maire.

-ECOLE :

Dans l'étroit espace de compétence qui nous était dévolu par la majorité, nous avons appuyé et soutenu, la réalisation de la Cantine conduite par Madame C. Bataille (projet qui faisait partie de nos priorités) et accompagné la création de la classe informatique réalisée grâce au concours des maîtres et des parents d'élèves.

Une étape importante concernant la modification des rythmes scolaires va s'imposer dès la rentrée 2014. Question délicate y compris pour les finances de la commune.

D'ores et déjà nous avons approuvé, avec la majorité du Conseil, la construction d'un mini stade pour les enfants de la commune.

-SERVICE AUX USAGERS :

AGENCE POSTALE

Nous avons voté (Conseil du 26.11.2011) la création d'une Agence Postale Communale, bien qu'il s'agisse d'un marché de dupe puisque l'ETAT se défausse, et qu'à terme le fonctionnement sera entièrement à la charge de la commune. Mais il fallait agir dans l'urgence pour le maintien de ce service essentiel.

Nous sommes intervenus directement auprès des élus locaux ou nationaux pour obtenir l'installation d'un automate de billets, mais nos interventions, pas plus que celles de Monsieur le Maire, n'ont été couronnées de succès, malgré les promesses des politiques, la « Poste » ayant opposé maintes exigences alors quelle pourrait en être le 1^{er} bénéficiaire pour sa banque.

Le futur Conseil aura sur ce point, une obligation de résultat.

MAISON MEDICALE (coût, en principe sur fonds propres 449 793€) :

Projet « commun » nous avons soutenu ce projet (Conseils du 16.08.10 et 24.05.2013) avec la majorité.

Le chantier a pris du retard, nous espérons qu'il aboutira en 2014.

NUMEROTATION DES RUES et VOIES de MOLLANS ;

Nous avons participé activement aux travaux préparatoires. La numérotation devrait matériellement être réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2014.

-COMMUNAUTES DE COMMUNES :

COPAVO :

Nous avons dès le début réclamé à Monsieur le Maire une information de la population qui a fait malheureusement défaut.

Nous étions perplexes compte tenu de la position du Préfet de la Drôme, mais contre un rattachement à une Communauté de Commune avec NYONS.

Majoritairement nous avons pris le pari, pour l'avenir, d'une adhésion à la COPAVO.

Le coût réel du rattachement, contesté, n'est pas encore officiellement connu à cette date.

Dans le cadre de l'évolution de la législation, le prochain conseil sera confronté aux transferts de responsabilités à cette collectivité territoriale.

PARC NATUREL DES BARONNIES

Pour mémoire nous rappellerons que pour l'approbation du projet il fallait 8 voix pour. Le scrutin à bulletin secret donna 7 voix contre, 7 voix pour, et le projet d'adhésion de la commune rejeté.

URBANISME-ENVIRONNEMENT :

De nombreux travaux, pour la voirie notamment, ont été conduits à bonne fin, des travaux d'entretien, moins visibles, des bâtiments publics mairie, école, église-clocher, ont été entrepris. La réhabilitation d'une rue (future rue du jeu de paume) dans le vieux village, effectuée. Malheureusement le cheminement piétonnier du pont a continué à se dégrader sous les coups de boutoirs de vandales.

Malgré l'achat d'une balayeuse, l'entretien du vieux village mérite d'être sérieusement amélioré.

SECURITE :

Dépend exclusivement du maire (pouvoirs de police). Résultat ?

EN CONCLUSION

Oui nous avons travaillé pour l'avenir, avec l'ensemble du Conseil souvent ; et nous estimons contrairement aux propos prêtés par la presse à Monsieur Yves ROUX que ce ne fut pas ... « **un mandat de merde** ».....mais un mandat dont les élus peuvent être fiers compte tenu de tout ce qui a été engagé, réalisé, malgré les divergences bien naturelles qui se sont manifestées.